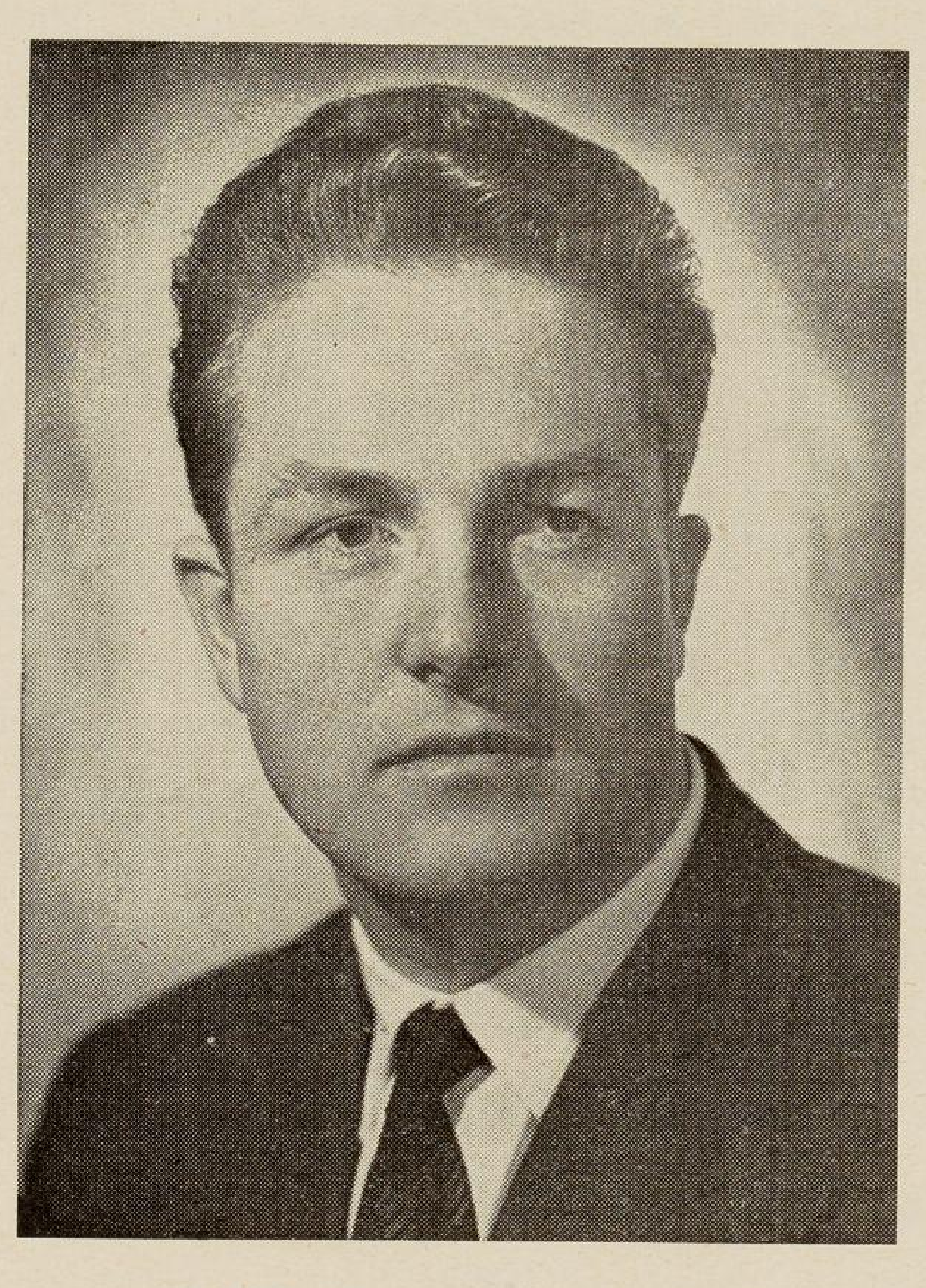
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962
3e Circonscription de la Seine - Ve Arrondissement de Paris

Seul Candidat de la Liberté

JEAN-MARIE LE PEN



Grâce à une propagande formidable de dénigrement, de mensonge, le candidat officiel est arrivé en tête au premier tour.

LES ÉLECTEURS ONT ÉTÉ TROMPÉS

Ils ignoraient la véritable personnalité de M. Capitant. Celui qui, en 1945, chassa la vieille maréchale PÉTAIN de son appartement pour s'en emparer, vient, une fois encore, de manifester sa « modération » et ses qualités de cœur en déclarant à **Paris-Presse** qu' « il fallait chasser **LE PEN,** cette bête malfaisante ». C'est le langage des procès de Moscou. Ceci ne nous étonne pas. En effet :

— **CAPITANT** est le président du Comité France-U.R.S.S.
— Il a été successivement le conseiller politique du Viet-Minh, puis du F.L.N.
— Il a présidé, en 1955, à New-Delhi, la conférence des partis communistes d'Asie,
— Etc.

Depuis 20 ans, il a été le valet et le complice des communistes.

Il n'a donc aucune qualité pour représenter les électeurs anti-communistes de cet arrondissement.

Ce candidat n'est pas digne de vos suffrages. Il est, en outre, le candidat du pouvoir personnel et du parti unique

Si l'U.N.R. obtient la majorité pour 5 ans :

QUI VOUS DÉFENDRA DEMAIN ?

Voter pour CAPITANT, c'est voter pour la **dictature économique.**

***

— Les commerçants seraient sacrifiés au profit des super-marchés,
— Les artisans acculés à la ruine,
— Les consommateurs livrés au bon plaisir des trusts,
— Les salariés auraient leurs salaires bloqués.

Voter pour CAPITANT, c'est voter pour la **dictature politique :**

Le pouvoir personnel mène
— A la suppression des libertés publiques,
— A l'asservissement des citoyens,
— A la guerre civile.

J'adresse aux 23 000 électrices et électeurs qui se sont abstenus un pressant appel pour qu'ils m'aident à assurer la victoire des libertés contre la dictature et contre le communisme.

GRACE A LEUR EFFORT, LA VICTOIRE EST TOUJOURS POSSIBLE

VOTEZ

Jean-Marie LE PEN

Remplaçant éventuel : **Pierre-Émile MENUET**

PERMANENCE : Cercle du Panthéon, 6, rue de Beaune. BAB. 41-75.

Imp. Chantenay, Paris 11-1962